**Pourquoi vouloir éduquer ?**

Fiche sur **Kant *Qu’est-ce que les lumières ?***

**Le « penser par soi-même »**

Il y a ici une injonction de «penser par soi-même», mais celle-ci prend un tour problématique car il faut la concilier avec l'existence d'autorités, de traditions et d'institutions qui s'imposent nécessairement aux peuples et aux individus. C'est ici qu'intervient la difficile question des « tuteurs », que Kant évoque à plusieurs reprises. Il en donne des exemples : le « directeur de conscience », le « médecin », l'« officier », le « prêtre ». Mais ce sont aussi les « livre[s] », le « savant » ou encore le « monarque », - autant d'autorités dont il faudrait se libérer, à tout le moins lorsqu'il s'agit de penser ou de raisonner.

Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas, dans bien des cas, et en fait la plupart du temps, leur obéir. Surtout, dans la pensée même des Lumières, ces autorités ont un rôle important mais toutefois ambivalent. En effet, Kant précise sans ambiguïté que c'est d'abord des tuteurs eux-mêmes qu'on peut attendre qu'ils s'éclairent. Ils peuvent donc aussi être vus comme des précurseurs, ou encore comme des « propagateurs des Lumières ». C'est de cette façon que Kant décrit le souverain prussien Frédéric II, ainsi que le «savant qui, par des écrits, s'adresse au public». Il faut remarquer à cet égard que le «public» ne se confond pas ici avec le peuple, ni même avec les peuples; il apparaît surtout dans ce texte comme une avant-garde cultivée, qui se constitue autour de la publication, de l'échange et de la lecture des écrits.

Il importe de mesurer l'importance des changements suscités à l'époque moderne par l'invention et la généralisation de l'imprimerie. Ils sont comparables, sans doute, à ceux qu'lnternet a produits pour notre époque. Ce sont eux qui ont permis au xviiie siècle la formation d'un espace public radicalement nouveau, par sa taille et par l'importance des échanges qui s'y développent. Condorcet (1743-1794) écrit ainsi en 1794 que, grâce à l'imprimerie, « *il s'est formé une opinion publique, puis¬sante par le nombre de ceux qui la partagent, énergique, parce que les motifs qui la déterminent agissent à la fois sur tous les esprits, même à des distances très éloignées», et qu'ainsi est apparu « un tribunal indépendant de toute puissance humaine, auquel il est difficile de rien cacher et impossible de se soustraire* » Condorcet, ***Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*** (1795, posthume), GF-Flammarion, 1988, p. 188.

Les écrits imprimés se diffusent facilement, passent les frontières, rapprochent les peuples éloignés, et donnent alors au public une dimension cosmopolitique. Goethe (1749-1832) écrit que cela vaut 6 plus forte raison en Allemagne, moins centrali-sée que la France : « Nos talents et têtes intelligentes sont dis-persées à travers toute l'Allemagne. L'un est 6 Vienne, l'autre à Berlin, un autre encore à Kônigsberg, un autre à Bonn ou à Düsseldorf, [...] si bien que le contact personnel et l'échange per¬sonnel de pensées sont choses fort rares. » Goethe, cité par Roger Chartier dans *Les Origines culturelles de la Révolution française,* Seuil, « Points Histoire », 2000, p. 76.

Mais, on le voit dans cette citation, le « public » ainsi caractérisé se compose de gens de lettres, d'auteurs et de lecteurs, ce qui, à l'époque, ne représente évidemment qu'une petite partie des populations.

**L'idéal éducatif des Lumières**

*« L'homme est la seule créature qui doive être éduquée»* Kant, ***Réflexions sur l'éducation*** (1803), trad. A. Philonenko, Vrin, 1987; rééd. 1993, p. 98. Par ce constat, Kant résume nombre de paradoxes et de sujets de perplexité. En effet, si c'est par l'éducation que l'homme peut s'émanciper des tutelles et affirmer l'autonomie de son juge­ment l'éducation en elle-même le soumet par définition 6 des tutelles. Si sa rationalité le destine 6 penser et 6 agir par lui- même, elle fait aussi de lui un être imprévisible, capable du pire comme du meilleur, et il est dès lors le seul être vivant auquel il faut apprendre à faire usage de ses facultés.

Cette question est au cœur de la philosophie des Lumières. John Locke (1632-1704), dans ses *Pensées sur l'éducation* (1693), défend une instruction libérée des châtiments corporels et fondée sur un libre exercice des facultés. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), dans *Émile ou De l'éducation* (1762), reprend les mêmes thèmes et imagine une éducation fictive qui a lieu dansla nature, loin de l'influence abusive de la société. Au-delà de l'idéal humaniste associé depuis la Renaissance au développe­ment des arts et des sciences, ces auteurs font de l'éducation un enjeu historique mais aussi politique. Il ne s'agit plus seulement d'instruire une élite cultivée, mais de faire progresser le genre humain ; il ne s'agit plus seulement de produire des savants, mais de former des citoyens. Le projet politique présenté dans *Du contrat social,* publié la même année que *['Émile,* est indisso­ciable d'un questionnement anthropologique : le peuple ne pourra être souverain que s'il est composé d'individus capables, grâce à leur éducation et à leurs moeurs, de participer active­ment aux affaires de la Cité.

**Les Institutions éducatives**

En posant nettement la question du rôle que doivent jouer les «tuteurs» ou les «tutelle[s]» (p.43) dans la diffusion des Lumières, Kant indique sur quel plan la question de l'éducation doit désormais être posée : celui des institutions qui en auront la charge. Ce débat prend beaucoup d'importance aux xixe et xxe siècles, avec le développement d'une instruction publique et laïque, alors que cette tâche relevait auparavant surtout des Églises et des congrégations religieuses.

**L'essor de la pédagogie**

D'un point de vue pédagogique, les positions de Kant sont aussi d'une grande modernité : en insistant autant qu'il le fait (et plus encore que Rousseau, par exemple) sur l'exigence de penser par soi-même, en critiquant les préjugés ou les autorités, il a formulé un projet qui est encore celui des réflexions pédago­giques actuelles. Bien sûr, c'est lâ un domaine où l'écart entrel'idéal et les tentatives pour le réaliser effectivement peut être particulièrement décevant. Kant, qui était lui-même universitaire après avoir été précepteur, le savait bien. Mais c'est ce qui l'a conduit à affirmer avec d'autant plus de force - et non peut- être sans un certain humour - la prééminence de l'idéal : *«On ne doit pas seulement éduquer des enfants d'après l'état présent de l'espèce humaine, mais d'après son état futur possible et meilleur, c'est-à-dire conformément à l'idée de l'humanité et à sa destination totale »* Kant, ***Réflexions sur l'éducation***, p. 80.